



**PROJET DE PORT MÉTHANIER
RABASKA
À LÉVIS**

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR
DÉVELOPPEMENT PME CHAUDIÈRE-APPALACHES**

**RABASKA :
L'INNOVATION
ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES
POUR UNE RÉGION ÉCONOMIQUEMENT
GAGNANTE**

JANVIER 2007

PRÉSENTATION

Développement PME Chaudière-Appalaches offre des services d'accompagnement en entreprise, en toute objectivité, afin d'orchestrer des projets menant à l'amélioration de la compétitivité et à l'internationalisation des entreprises manufacturières de Chaudière-Appalaches.

Développement PME s'engage concrètement avec les entreprises qui ont la volonté d'initier des actions stratégiques en matière de:

- Commerce international
- Innovation
- Productivité
- Approvisionnement
- Management

Les types d'interventions visant l'amélioration de la compétitivité et de l'internationalisation offerts par **Développement PME** sont :

- L'accompagnement en entreprise
- L'info-conseil
- La formation et la sensibilisation / Programmes **RÉSEAUX**
- L'organisation de missions à l'étranger
- La coordination de projets structurants régionaux

Développement PME Chaudière-Appalaches est administré par un conseil d'administration composé de personnes agissant comme des leaders dans le monde des affaires, du management et de la gestion d'industries manufacturières dans la région.

Membres réguliers (industriels)

Président

Pierre-Maurice Vachon

Vice-présidente

Dominique Ciechanowski (C.G. AIR SYSTÈMES INC.)

Secrétaire-trésorier

Pierre Pépin (LES FILS VALTEX INC.)

Administrateurs

Denis Boivin (AD BOIVIN DESIGN INC.)

Stéphane Vachon (GESTION SIM INC.)

Daniel Gagnon (CARSONA)

Léo Lévesque (LES CUISINES LAURIER INC.)

Ghislain Massé (OUELLET CANADA INC.)

Luc Paris (PAPER ALUMINIUM)

Harold Roy (LES INDUSTRIES FOURNIER INC.)

Membres associés (institutionnels)

Jean-François Carrier (SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LÉVIS (CLD))

Denis Rousseau (CENTRE UNIVERSITAIRE DES APPALACHES)

Daniel R. Rousse (UQUAR-CAMPUS DE LÉVIS)

MISE EN SITUATION

Par sa mission et ses services, *Développement PME Chaudière-Appalaches* est concernée par tout projet de développement économique régional qui a pour effet d'améliorer l'ensemble des données qui touchent entre autres l'innovation, la productivité et le commerce international.

À cet effet, il apparaît clairement dans le projet de terminal méthanier RABASKA, tel que présenté par le promoteur dans les documents d'information clairs et précis et lors des séances publiques d'information, notamment, peut constituer un atout majeur pour l'avenir de ces secteurs d'activité.

RABASKA, par sa définition même, est porteur d'opportunités exceptionnelles pour le développement de secteurs d'activité comme la pétrochimie, la cryogénie et le gaz naturel, entre autres. Par ailleurs, il est inévitable que l'implantation d'un tel complexe industriel, en plus des emplois créés pendant la période de construction, aura des retombées à long terme sur le développement d'emplois dans des entreprises manufacturières connexes.

La région de la Chaudière-Appalaches apparaît comme un milieu idéal pour l'implantation d'une tel projet à plusieurs égards. Tout d'abord, il s'agit d'un milieu entrepreneurial unique qui a su démontrer sa capacité d'innover, de se démarquer, de faire preuve d'originalité et de créer des entreprises à succès. Ensuite, il s'agit d'une région où la main-d'œuvre de qualité est présente et diversifiée. Sans compter que la formation des travailleurs en milieu de travail de même que dans les institutions spécialisées y constitue une force majeure.

Par ailleurs, la région a également souffert des retombées malsaines du programme des régions ressources du gouvernement du Québec dans de nombreux secteurs d'activité, ce qui a été décrié par l'ensemble des intervenants socio-économiques de la région au cours de la dernière année, entre autres. En raison de ce programme qui soutient généreusement les entreprises manufacturières situées dans ces régions ressources par des crédits d'impôt et la subvention directe d'emplois, leur permettant ainsi de soumissionner à coûts très bas sur des projets d'envergure, de nombreuses entreprises manufacturières de notre région ont perdu des contrats lucratifs et ont dû procéder à des mises à pied massives.

Il ne semble pas que le gouvernement entende intervenir de façon précise, à court terme, pour régler cette situation malgré les demandes répétées des intervenants de plusieurs régions centrales regroupés pour l'occasion. La venue d'un chantier comme celui de Rabaska, avec promesse de l'entrepreneur de favoriser la main-d'œuvre et les entreprises locales, constitue donc une bouffée d'air frais pour les entrepreneurs de notre région.

LES PME : DES ACTEURS MAJEURS DE L'ÉCONOMIE

La mondialisation des marchés, la libéralisation des échanges, la déréglementation, l'économie du savoir, le commerce électronique et les nouvelles formes d'organisation (entreprise réseau, entreprise virtuelle, etc.) sont autant de phénomènes interreliés dont l'émergence donne lieu à de nouveaux enjeux et défis pour les petites et moyennes entreprises (PME). Souvent plus démunies en ressources humaines, financières et technologiques que les grandes entreprises, les PME bénéficient néanmoins d'avantages au niveau de la flexibilité, de la rapidité de réaction et de la capacité d'innovation qui en font actuellement le principal moteur de développement de l'économie québécoise.

Des forces émanant de l'environnement (mondialisation, économie du savoir, etc.) se dégagent des tendances émergentes spécifiques qui constituent les véritables défis de la gestion de la PME manufacturière et technologique à l'aube du XXI^e siècle.

À ce titre, l'identification de ces tendances résulte d'un constat initial et prospectif des changements dans l'environnement concurrentiel de la PME et constitue l'objet de veille stratégique (concurrentielle, commerciale, technologique) pour les acteurs du développement. Ces tendances se regroupent selon les quatre thèmes de veille suivants :

- La transformation de la gestion des chaînes de valeur et les nouvelles formes d'organisation;
- Les technologies de l'information et de la communication (TIC), les systèmes d'information (SI) et le commerce électronique en tant que sources de valeur ajoutée et vecteurs de compétitivité;
- Les possibilités de développement de nouveaux marchés dans un contexte d'internationalisation;
- Le développement du capital humain et intellectuel, l'innovation diffuse et l'apprentissage organisationnel.

Développement PME Chaudière-Appalaches croit fermement que la venue d'un projet comme celui de RABASKA, dans l'environnement socio-économique et entrepreneurial de notre région, ne peut que contribuer à favoriser l'émergence d'un nouvel éveil à l'innovation, aux technologies de pointe et aux autres tendances qui se dessinent comme agissant en faveur de la croissance des entreprises et de l'emploi.

L'INNOVATION ET LES TECHNOLOGIES AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

En prenant connaissance du projet RABASKA, il apparaît que l'innovation et les nouvelles technologies constituent des éléments fondamentaux sur lesquels repose le succès de l'entreprise.

Développement PME Chaudière-Appalaches ne peut que souscrire à une telle approche, puisque l'organisme en a fait un de ses chevaux de bataille, au cœur même de sa mission.

Une enquête sur les clusters réalisée auprès des entreprises manufacturières de la région de la Chaudière-Appalaches d'octobre à décembre 2003 présente la propension à innover des entreprises ainsi que leur propension à réaliser des innovations caractérisées par un degré de nouveauté élevé (innovations majeures) et cela, tous secteurs manufacturiers confondus, ainsi qu'en distinguant entre ces secteurs.

La même enquête concernait aussi, dans un autre volet, l'utilisation des technologies de pointe dans les industries manufacturières.

L'enquête sur l'innovation en particulier visait à répondre à trois grandes questions :

- Quelle est la situation des entreprises en matière d'innovation?
- Quels sont les secteurs manufacturiers les plus dynamiques de la région de la Chaudière-Appalaches en matière d'innovation?
- Quels genres de pistes d'action pourrait-on envisager pour améliorer les secteurs les plus faibles et consolider les secteurs les plus dynamiques en ce qui a trait à l'innovation?

La conclusion et les recommandations identifient des pistes d'action qui pourraient être considérées par les intervenants qui visent à améliorer la situation des secteurs les plus faibles ainsi qu'à renforcer la situation des secteurs les plus dynamiques en matière d'innovation dans la région de la Chaudière-Appalaches.

En fait, l'enquête de Chaudière-Appalaches montre que, dans l'ensemble, 75,1 % des entreprises qui ont répondu aux interviewers ont réalisé des innovations de produits, des innovations de procédés ou des innovations de produits et de procédés simultanément au cours de la période des trois dernières années. En outre, on peut voir que depuis 1998, la proportion d'entreprises innovantes a augmenté de près de 1 % par an, passant de 70,9 % en 1998 à 75,1 % en 2003.

Lorsqu'on demande aux entreprises d'indiquer dans quelle mesure le développement ou l'amélioration de leurs produits et procédés comportait des risques importants pour leur entreprise sur le plan financier, marketing, approvisionnement, main-d'œuvre et technologique, les résultats obtenus montrent que :

- 62,7 % et 50,2 % des répondants sont, respectivement, d'accord ou fortement d'accord, que les changements les plus importants que les entreprises ont apportés à leurs produits ou procédés de fabrication au cours des trois dernières années sont ceux qui concernent les *investissements en équipements* et les *investissements en R-D*;
- 47,6 % des répondants sont d'accord ou fortement d'accord que les changements les plus importants que leurs entreprises ont apportés à leurs produits ou procédés de fabrication au cours des trois dernières années comportaient *l'utilisation de technologies de production que leurs entreprises n'utilisaient pas auparavant*;
- 42,9 % sont d'accord ou fortement d'accord que les changements les plus importants que leurs entreprises ont apportés à leurs produits ou procédés de fabrication au cours des trois dernières années consistaient en *des changements importants en regard des stratégies de marketing de leurs entreprises*;
- finalement, avec respectivement 24,9 % et 32,7 % des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord, les changements les plus importants que les entreprises ont apportés à leurs produits ou procédés de fabrication au cours des trois dernières années sont ceux qui concernent *le remplacement des anciens fournisseurs par de nouveaux fournisseurs* et *l'embauche de travailleurs qui avaient des qualifications qui n'existaient pas auparavant dans leurs entreprises*.

L'innovation ne constitue pas une variable d'intervention mais une variable de résultats. On peut augmenter les performances d'innovation des entreprises en améliorant les facteurs qui contribuent à augmenter l'innovation. Ces facteurs incluent notamment la R&D, l'utilisation des technologies de pointe, l'utilisation de pratiques manufacturières reliées à la production à valeur ajoutée et l'accès aux réseaux d'idées et d'informations.

Face à ces données, on imagine facilement l'impact majeur que pourrait avoir RABASKA sur le développement de l'innovation et l'émergence des technologies de pointe dans les entreprises manufacturières existantes, sans compter la création de nouvelles entreprises qui pourrait survenir si le projet se réalise tel que proposé. On ne peut que se réjouir d'une telle éventualité.

CONCLUSIONS

Parce qu'il fait appel à ce qui constitue certaines des plus belles forces de notre région, soit l'innovation et les nouvelles technologies, mais aussi parce qu'il représente un engagement majeur de ses promoteurs dans le développement futur des entreprises d'ici et de la création d'emplois, le projet RABASKA ne peut être rejeté du revers de la main sans qu'on ait pris la peine de l'examiner attentivement et convenablement.

Les audiences publiques auxquelles le projet est soumis doivent être l'occasion pour tous les acteurs socio-économiques de la région, incluant les organismes de défense des intérêts de groupes de citoyens et de l'environnement, entre autres, de bien examiner tous les tenants et les aboutissants d'un tel projet comme il ne s'en présente qu'une fois tous les 20 ou 25 ans dans une région comme la nôtre.

L'occasion leur est offerte de démontrer qu'ils ont une vision du développement qui va au-delà de leur quartier, de leur coin de terre, de leurs intérêts personnels ou même de leur municipalité. Ils ont l'opportunité rare mais combien exigeante de participer, par leur intervention à ce processus, comme nous le faisons nous-mêmes, à un moment privilégié de l'avenir du développement économique de Lévis, de toute la région de la Chaudière-Appalaches mais aussi, de tout le Québec.

Les administrateurs de **Développement PME Chaudière-Appalaches** sont d'avis que notre région n'a pas les moyens de se permettre de laisser passer un tel projet d'investissement, s'il est démontré hors de tout doute raisonnable qu'il va dans le sens des aspirations de notre région et qu'il respecte les préoccupations et les normes les plus sévères en matière d'environnement et de sécurité publique.

En ce qui nous concerne, notre examen de ce projet nous porte à croire que ses promoteurs réussiront à convaincre la Commission et le gouvernement, ainsi que la population, qu'il peut être réalisé dans un tel contexte.